

Location de
un carrière En délibéré du 25 juillet 1967, le C^o h^e approuve les termes du projet de bail à accorder à M. FOURNIEU, industriel demeurant à Essey-l-Moy, et portant sur une parcelle de terrain lieudit "Bois des Vaches" sise sur le territoire de la commune de Audun, cadastrée A 1 n^o 2.
Autorisation est donnée au Maire de signer le bail si l'option est levée pour le 1^{er} novembre 1967 par M. FOURNIEU.

Suite à la lettre de M. FOURNIEU le Préfet en date du 13 novembre 1967 et à la demande de M. FOURNIEU, le conseil décide la prorogation de ce délai au 1^{er} avril 1968 et approuve les termes du nouveau projet de bail à passer avec M. FOURNIEU.
Autorise le Maire à signer le bail si l'option est levée pour le 1^{er} avril 1968 à 18 heures.